

Bordereau attestant l'exactitude des informations - REIMS - 5103 - Documents comptables (B-C) -
Dépôt le 23/09/2024 - 8565 - 2014 B 00286 - 424 657 484 - ILKLEY FINANCE

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2023

(en Milliers d'Euros)

ACTIFS	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<i>Immobilisations incorporelles</i>	531	525
<i>Immobilisations corporelles</i>	3 060	2 211
<i>Immobilisations financières</i>	185	181
Actif immobilisé	3 776	2 917
<i>Stocks</i>	17 716	16 163
<i>Clients et comptes rattachés</i>	1 966	3 412
<i>Autres créances et comptes de régularisation</i>	4 881	4 650
<i>Trésorerie et équivalents</i>	1 720	2 985
Actif circulant	26 283	27 210
Total des Actifs	30 059	30 127

PASSIFS	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Capital	2 000	2 000
Primes liées au capital	522	521
Réserves	7 676	6 157
Résultat de l'exercice part du groupe	- 243	3 726
Capitaux propres - Part du Groupe	9 955	12 404
Réserves des minoritaires		
Résultat de l'exercice des minoritaires		
Intérêts minoritaires		
Provisions réglementées		51
Capitaux propres totaux	9 955	12 455
<i>Emprunts et dettes financières</i>	5 200	5 275
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	10 379	8 229
<i>Autres dettes et comptes de régularisation</i>	4 525	4 168
Dettes	20 104	17 672
Total des Passifs	30 059	30 127

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2023

(en Milliers d'Euros)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Chiffre d'affaires net	42 993	64 274
Autres produits d'exploitation	510	455
Produits d'exploitation	43 503	64 729
Achats consommés	- 34 559	- 52 186
Charges de personnel	- 4 224	- 5 922
Autres achats et charges externes	- 3 110	- 3 655
Impôts et taxes	- 330	- 833
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	- 1 069	- 743
Autres charges d'exploitation	- 366	- 61
Charges d'exploitation	- 43 658	- 63 400
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	- 155	1 329
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	- 155	1 329
Produits financiers	97	135
Charges financières	- 282	- 165
Résultat financier	- 185	- 30
Résultat courant des entreprises intégrées	- 340	1 299
Charges et produits exceptionnels	- 1	3 011
Impôt sur les résultats courants	- 85	- 584
Impôt sur les résultats différés	183	
Impôt sur les résultats	98	- 584
Résultat net des entreprises intégrées	- 243	3 726
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	- 243	3 726
Intérêts minoritaires		
Résultat net de l'ensemble consolidé	- 243	3 726
Résultat par action	- 45,43	696,58
Résultat dilué par action	- 45,43	696,58

MICHEL BLOUET

COMMISSAIRE AUX COMPTES

DIDIER LINTZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES 2023

S.A.R.L ILKLEY FINANCE

Société à Responsabilité limitée au capital de 2 000 000 €

Siège social :
16 Rue Léna Bernstein
51 100 REIMS

RCS REIMS 424 657 484

=====

Exercice au 31/12/2023

MICHEL BLOUET

DIDIER LINTZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée du 28 Juin 2021, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés annuels de votre société relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

MICHEL BLOUET

COMMISSAIRE AUX COMPTES

DIDIER LINTZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion de votre gérance..

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la structure relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre gérance..

MICHEL BLOUET

COMMISSAIRE AUX COMPTES

DIDIER LINTZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels consolidés.

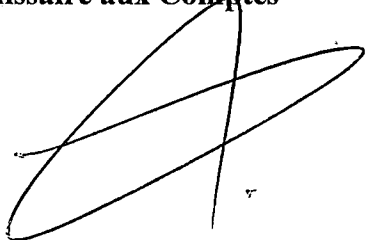
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Stenay et Morteau, le 24 Juin 2024

M. BLOUET
Commissaire aux Comptes

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

D. LINTZ
Commissaire aux Comptes

A large, stylized, handwritten signature in black ink, featuring a prominent loop and a long, sweeping horizontal stroke.

MICHEL BLOUET

DIDIER LINTZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE DESCRIPTION DETAILLEE DES
RESPONSABILITES
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisant et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne. ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2023

(en Milliers d'€uros)

ACTIFS	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<i>Immobilisations incorporelles</i>	531	525
<i>Immobilisations corporelles</i>	3 060	2 211
<i>Immobilisations financières</i>	185	181
Actif immobilisé	3 776	2 917
<i>Stocks</i>	17 716	16 163
<i>Clients et comptes rattachés</i>	1 966	3 412
<i>Autres créances et comptes de régularisation</i>	4 881	4 650
<i>Trésorerie et équivalents</i>	1 720	2 985
Actif circulant	26 283	27 210
Total des Actifs	30 059	30 127

PASSIFS	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Capital	2 000	2 000
Primes liées au capital	522	521
Réserves	7 676	6 157
Résultat de l'exercice part du groupe	- 243	3 726
Capitaux propres - Part du Groupe	9 955	12 404
Réserves des minoritaires		
Résultat de l'exercice des minoritaires		
Intérêts minoritaires		
Provisions réglementées		51
Capitaux propres totaux	9 955	12 455
<i>Emprunts et dettes financières</i>	5 200	5 275
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	10 379	8 229
<i>Autres dettes et comptes de régularisation</i>	4 525	4 168
Dettes	20 104	17 672
Total des Passifs	30 059	30 127

Michel BLOUET
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 35, place de la république
 55700 STENAY
 TEL: 03.29.80.68.65
 michel.blouet@wanadoo.fr

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2023

(en Milliers d'Euros)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Chiffre d'affaires net	42 993	64 274
Autres produits d'exploitation	510	455
Produits d'exploitation	43 503	64 729
Achats consommés	- 34 559	- 52 186
Charges de personnel	- 4 224	- 5 922
Autres achats et charges externes	- 3 110	- 3 655
Impôts et taxes	- 330	- 833
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	- 1 069	- 743
Autres charges d'exploitation	- 366	- 61
Charges d'exploitation	- 43 658	- 63 400
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	- 155	1 329
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	- 155	1 329
Produits financiers	97	135
Charges financières	- 282	- 165
Résultat financier	- 185	- 30
Résultat courant des entreprises intégrées	- 340	1 299
Charges et produits exceptionnels	- 1	3 011
Impôt sur les résultats courants	- 85	- 584
Impôt sur les résultats différés	183	
Impôt sur les résultats	98	- 584
Résultat net des entreprises intégrées	- 243	3 726
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	- 243	3 726
Intérêts minoritaires		
Résultat net de l'ensemble consolidé	- 243	3 726
Résultat par action	- 45,43	696,58
Résultat dilué par action	- 45,43	696,58

Michel BLOUET
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 35, place de la république
 55700 STENAY
 TEL: 03.29.80.68.65
 michel.blouet@wanadoo.fr

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(en Milliers d'Euros)

	31 décembre 2023
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	
Résultat net des sociétés intégrées	- 243
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	
* Dotations aux amortissements et provisions, nettes de reprises	1 011
* Variation des impôts différés	- 183
* Résultat sur cessions d'immobilisations	346
* Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	931
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation :	
* Créances clients et autres créances d'exploitation	- 1 468
* Dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	6 555
* Variation de stocks	- 5 351
FLUX NETS DE TRESORERIE - ACTIVITE	667
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	- 21
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- 1 971
Acquisitions d'immobilisations financières	- 28
Prix de cession des autres immobilisations	4
Réduction d'immobilisations incorporelles et corporelles	
Réduction d'immobilisations financières	
Subventions d'investissement reçues	
Variations de périmètre sur CP	9
* Acquisitions de titres de sociétés consolidées	
* Cessions de titres de sociétés consolidées	
* Trésorerie nette sortie des sociétés intégrées proportionnellement	- 203
FLUX NETS DE TRESORERIE - INVESTISSEMENT	- 2 210
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 38
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	
Augmentation de capital par les minoritaires des sociétés intégrées	
Souscription d'emprunts	2 111
Remboursement d'emprunts	- 1 631
FLUX NETS DE TRESORERIE - FINANCEMENT	442
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE A + B + C	- 1 101
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	2 821
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE	1 720

Michel BLOUET
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 35, place de la république
 55700 STENAY
 TEL: 03.29.80.68.65
 michel.blouet@wanadoo.fr